

Avant-propos

Face aux défis environnementaux auxquels la planète est confrontée, citoyens, entreprises et pouvoirs publics devront conjuguer leurs efforts pour lutter contre la pollution et la dégradation de l'environnement et modifier la structure actuelle de l'offre et de la demande. La Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte (www.oecd.org/croissanceverte) entend informer le débat et aider les pouvoirs publics à élaborer des politiques environnementales et économiques qui se renforcent mutuellement, illustrant le principe selon lequel écologie et croissance sont compatibles.

Les taxes liées à l'environnement peuvent atteindre efficacement de nombreux objectifs environnementaux, et leur utilisation progresse au sein des pays de l'OCDE. Toutefois, les technologies et le savoir-faire actuels ne permettront pas d'atteindre les objectifs environnementaux à un coût raisonnable : l'innovation est essentielle. Le projet à l'origine de ce rapport de synthèse analyse les avantages des taxes écologiques qui se manifestent lorsque, face aux coûts élevés rattachés à la pollution, il devient financièrement intéressant d'investir dans le développement de nouvelles technologies vertes. Plusieurs études de cas ont été effectuées ; certaines portent sur le rôle de la conception de ces taxes, tandis que d'autres examinent de quelle façon elles peuvent encourager l'innovation.

De fait, la fiscalité environnementale favorise l'innovation, car les entreprises réagissent positivement aux signaux du marché : développement de nouveaux produits, élaboration de nouvelles méthodes pour neutraliser les polluants et mise en place de procédés de production plus propres. Pour que les innovations soient les plus variées possible, les taxes écologiques doivent être judicieusement conçues et prévisibles afin que les entreprises aient l'assurance que les technologies propres qu'elles mettent au point aujourd'hui ont un avenir commercial.



Angel Gurría
Secrétaire général



Extrait de :
Taxation, Innovation and the Environment

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264087637-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Gurría, Angel (2010), « Avant-propos », dans OCDE, *Taxation, Innovation and the Environment*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264087651-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.